

## L'Éveil et La Concorde - Actualités

### En direct de Saint-Eustache



Publié le 23 Avril 2010  
Dany Cloutier

Sujets : [Affaires nouvelles](#) , [Parcs](#) , [Ministère des Transports du Québec](#) , [Saint-Eustache](#) , [Carrières Mathers](#) , [Quartier du Plateau-des-Chênes](#)

#### Programme de revitalisation

Le conseil municipal de Saint-Eustache a adopté un règlement pour mettre en place un programme de revitalisation dans une partie de son parc industriel au nord de l'autoroute 640. La mesure consiste en un crédit de taxe foncière général sur la plus-value générée par un nouvel investissement. Il doit s'agir d'une amélioration à un bâtiment existant ou d'une construction neuve. Les travaux entrepris doivent avoir produit une augmentation d'au moins 20 % sur l'évaluation foncière municipale.

#### Affaires nouvelles des conseillers

Le conseiller du quartier des Îles, Raymond Tessier, demande la tenue d'une rencontre, en collaboration avec le député Benoit Charette, pour entreprendre des démarches en lien avec des plaintes de citoyens auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le dynamitage aux Carrières Mathers. M. Tessier souhaite aussi que le ministère des Transports du Québec soit sensibilisé en vue de réduire les problèmes causés par la circulation sur l'autoroute 13.

La conseillère du quartier du Plateau-des-Chênes, Nicole Carignan Lefebvre, a souligné un problème d'accumulation d'eau et l'absence d'asphalte sur une partie de la rue Marcel. Sa collègue conseillère du quartier des Jardins, Sylvie Cloutier, demande «que soit analysée la possibilité de procéder à un éventuel surfaçage de la rue Bélair».

Le conseiller du quartier du Vieux-Saint-Eustache, Denis Paré, a formulé plusieurs demandes de réparation: trottoir et un muret sur une partie de la rue Saint-Nicolas, baissière sur une partie de la rue Myre, accumulation d'eau sur une partie de la rue de Bellefeuille, parachèvement d'une partie du trottoir dans la rue de la Forge.

La conseillère du quartier des Moissons, Pauline Harrison, demande «que soit analysée la possibilité de régler la problématique d'odeurs nauséabondes à l'usine d'épuration».

Le maire de Saint-Eustache, Pierre Charron, a annoncé le projet de «création éventuelle d'un fonds de préservation du patrimoine bâti», geste salué par le conseiller Denis Paré. Ce dernier a indiqué que ce fonds pourrait s'appeler le «fonds du patrimoine bâti et naturel» afin d'englober à la fois la protection et l'entretien des croix de chemin, des boisés naturels et sentiers naturels. Pour M. Paré, ce fonds pourrait aussi être consacré à l'entretien et les réparations à faire à l'église Saint-Eustache qui, dit-il, a autant de valeur pour les paroissiens que la Ville de Saint-Eustache.

#### Entente avec la Maison des jeunes

Le conseil municipal a donné son aval pour la conclusion d'une entente entre la Ville et la Maison des jeunes de Saint-Eustache Entre-Ado, lui permettant d'utiliser des locaux du Centre communautaire Rivière-Nord au 706, rue Primeau, dans le quartier Rivière-Nord, pour la tenue d'activités.

#### Construction de la bibliothèque

Le conseil municipal a adopté une résolution pour «établir un processus de qualification ainsi qu'un système de pondération et d'évaluation des offres dans le cadre de l'appel d'offres relatif à la construction de la bibliothèque municipale». Cette procédure s'inscrit dans le projet de la Ville de construire une nouvelle bibliothèque centrale sur un terrain situé à l'angle du chemin de la Grande-Côte et du boulevard Arthur-Sauvé, en face de la rivière des Mille Îles.